

Fin de période d'essai et coronavirus

19 mars 2020

Prénom Nom
Adresse
Code postal VILLE

Entreprise
Madame ou Monsieur *Prénom et nom du signataire*
Adresse
Code postal VILLE

Lettre RAR

Le *jour* mars 2020

Madame ou Monsieur *Titre du signataire*,

Par une lettre recommandée ou remise en main-propre contre décharge du *jour* mars 2020, vous m'avez signifié la fin de ma période d'essai, qui sera effective le *jour* mois 2020, suite à mon embauche en *CDI ou en CDD* le *jour* mois 2020.

Votre décision est consécutive aux annonces de l'exécutif relatives à la crise du coronavirus or je vous rappelle qu'il est interdit de rompre la période d'essai du salarié pour un autre motif que celui lié à sa compétence à occuper son poste de travail.

Peu importe que votre lettre ne soit pas motivée, la simultanéité entre les annonces gouvernementales et présidentielles et la rupture de mon contrat est à cet égard éloquente.

Aussi, je vous demande de reconsidérer votre décision ; à défaut, je serai dans l'obligation de saisir la juridiction prud'homale pour faire valoir mes droits.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame ou Monsieur *Titre du signataire*, mes sincères salutations.

Prénom Nom

Signature

Les fins de période d'essai, en lien avec la crise du coronavirus, se multiplient ce qui est illégal. Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre à compléter et à adresser rapidement à votre employeur pour contester un tel procédé et pouvoir ainsi défendre vos droits ultérieurement.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Connaître vos droits > Autres documents >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Fin-de-periode-d-essai-et-coronavirus>